



**ÉDITORIAL, par André Laignel**

# Garder la mémoire fraîche

Comme il est d'usage, les ministres ont exposé devant le Comité des finances locales (CFL) les dispositions relatives aux collectivités territoriales du projet de loi de finances (PLF) la veille de sa présentation au Conseil des ministres. Nous avons alors pu constater avec satisfaction qu'en matière de finances locales, le budget pour 2017 est celui des engagements tenus. Je salue le respect de la parole donnée ; on retrouve dans le texte du gouvernement l'intégralité des annonces que le Président de la République était venu faire lors du Congrès des maires de France en juin dernier.

Il s'agit tout d'abord bien sûr du geste sur la baisse des dotations réduite à un milliard d'euros avec la division par deux de la dernière tranche de la contribution demandée aux communes et leurs outils intercommunaux. François Hollande, attaché à la vitalité des territoires, prouve ainsi qu'il a pris la mesure des lourds efforts consentis par les maires ces dernières années, qui ont accepté -même s'ils l'ont trouvée difficile- avec responsabilité de prendre part à la nécessaire réduction des déficits. C'est également



la reconnaissance de la pertinence du combat mené à l'initiative de l'AMF depuis plusieurs années pour alerter des conséquences de la baisse des dotations sur l'investissement public local, moteur essentiel de la croissance. Notre majorité peut d'ailleurs s'enorgueillir de présenter un budget pour 2017 qui fait la part belle aux dispositifs de soutien à l'investissement : le FSIL est porté à 1,2 milliard d'euros et la DETR atteint désormais un milliard grâce à une augmentation de 62% en 3 ans. Ces leviers, cumulables et fléchés vers les territoires les plus en

difficulté, vont permettre de redonner de l'oxygène à de nombreuses communes et d'accélérer le lancement de projets utiles à nos concitoyens.

C'est dans cette même logique que le gouvernement a fait le choix de renforcer la péréquation, qui sera à la fois augmentée, de plusieurs centaines de millions d'euros et modernisée, selon les recommandations du CFL. La refonte de la DSU vise ainsi une plus juste répartition des ressources entre les communes bénéficiaires.

Si l'heure n'est pas au bilan, le dernier budget de ce quinquennat met néanmoins en relief les lignes de force qui ont conduit notre action : préservation des moyens d'action dans un contexte contraint et refus du creusement des inégalités territoriales. Face à une droite qui veut karcheriser les collectivités, il nous faut garder la mémoire fraîche...

**André Laignel,**  
maire d'Issoudun,  
président du Comité des finances locales,  
1<sup>er</sup> vice-président délégué de l'AMF

## Sommaire

### ▷ En bref

- Politique de la ville : la Reentrée citoyenne
- Croissance verte : 80 nouveaux territoires

### ▷ Mandats locaux

- Le 86e Congrès des départements de France

### ▷ Finances locales

- Les annonces au Congrès de l'ADF et la préparation du budget 2017

### ▷ Territoires

- Déserts médicaux : les petites villes se mobilisent

### ▷ L'élue de la semaine

- Maryvonne Boquet